

ÉNERGIE SOLAIRE

JSA Technology entre au Marché Libre

BOURSE. Le but : financer son développement à l'export.

NOTRE INTRODUCTION EN Bourse répond à deux objectifs majeurs », explique Gilles Apatout, PDG de JSA Technology, qui s'est introduit hier au Marché Libre Nyse-Euronext Paris. « Elle nous apporte la notoriété nécessaire pour accompagner notre développement à l'export. Mais aussi de quoi financer notre besoin en fonds de roulement après notre changement de modèle économique et de dimension. » Créé en mai 2007, JSA Technology affiche en effet de grandes ambitions. La société a réalisé une cinquantaine d'installations de production d'électricité solaire dont, en Guadeloupe, le plus grand champ solaire au sol privé de France, sur une surface de 1.500 m². Ce département concentre 85 % de la production solaire nationale. Avec un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros pour un résultat de 1,9 million d'euros en

2008, l'entreprise bénéficie des conditions spécifiques à l'outre-mer, aussi bien les tarifs de rachat d'électricité solaire par EDF que les mesures de défiscalisation industrielle prévues par la loi Girardin, qui sera d'ailleurs plafonnée à compter du 1^{er} janvier.

■ NOUVELLE MODÉLISATION

Mais son objectif de 80 millions d'euros d'activité pour 2009 correspond à un nouveau modèle économique, fondé sur la duplication dans des pays aux caractéristiques techniques proches et « dont les bailleurs sont identifiés », précise Gilles Apatout. Soit d'autres départements d'outre-mer comme la Martinique ou la Guyane, ou, à l'export, l'Afrique, les Caraïbes ou le Pacifique, dont les projets sont financés par l'Union européenne ou le FMI, via la Banque mondiale.

DOMINIQUE PIALOT